



Association TREBATU
Un outil pour se former et se tester en agriculture paysanne
Haize-Berri 64 120 OSTABAT-IZURA
Code APE:0145Z - Siret: 823 273 404 00017 - OF 75640437564
trebatu.marlene@outlook.com / 06 27 13 32 34

LE STAGE PAYSAN CRÉATIF

Paysans tuteurs et formateurs

Contexte : le Stage Paysan Créatif est proposé par TREBATU, et son réseau d'associations. Il formalise ce que le réseau met en place depuis plus de 10 ans sur le territoire du Pays Basque. Il a pour objectif de répondre aux besoins particuliers des porteurs de projets notamment hors cadre familial : inclusion dans un territoire, recherche de foncier, entrée dans un réseau d'entraide, appui technique.

A qui s'adresse-t-il ?

Le Stage Paysan Créatif s'adresse aux personnes qui ont décidé de s'installer en agriculture au Pays Basque, et qui ressentent le besoin d'approfondir certains aspects, qu'un gestionnaire d'entreprise agricole doit maîtriser. Il est demandé un diplôme agricole niveau IV et / ou une expérience significative sur des fermes.

Quel est son contenu ?

Ce stage d'environ 900 heures, sur 10 mois (de mars à décembre 2021), se compose globalement de :

- plus de **85% du temps en immersion sur une à quatre fermes**, à minima 6 semaines sur chacune, réparties sur l'année, chez un ou des paysans qui auront un statut de « **formateur** » ;
- **10 jours de formation, 1 jour par mois : « Se préparer à s'installer en passant de l'idée au projet »** avec l'AFOG, en collectif, pour réaliser une étude de faisabilité du projet, acquérir les compétences d'un gestionnaire d'entreprise, se préparer à faire face aux aléas en prenant du recul sur sa situation ;
- **5 jours de formations techniques**, réglementaires ou commerciales, à la carte, dans le réseau selon les besoins du projet ;
- **des points réguliers avec un paysan « tuteur » et un animateur référent**, pour s'ancrer sur le territoire, bénéficier d'un regard extérieur, de nouvelles pistes de réflexion ou contacts et pour évaluer et recadrer le parcours de formation.

Combien de personnes ?

12 places sont ouvertes en 2021, une commission, composée de structures adhérentes de Trebatu, valide les stagiaires sur la base d'un dossier de candidature.

Quel est son coût ?

Ce stage est financé par le FSE, le Fond Social Européen et Trebatu.

Les stagiaires ne bénéficient pas d'indemnités. Ils conservent leurs droits ARE (aide au retour à l'emploi). Dans le cas des personnes n'ayant pas accès à ces ARE, il peut être envisagé une participation à mi-temps (à valider avec la commission pédagogique).

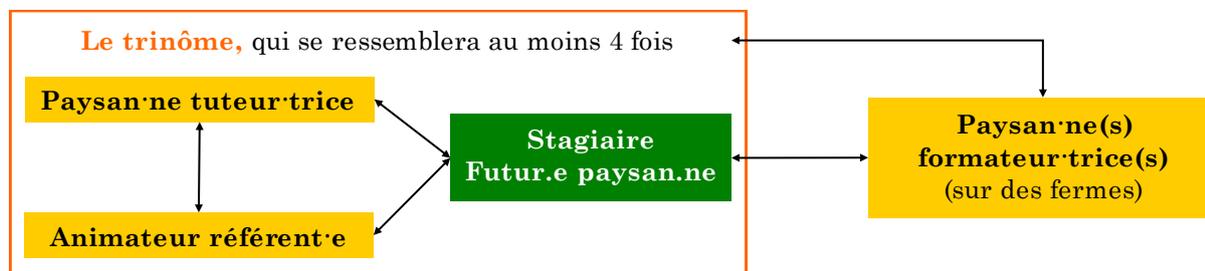
Les paysans tuteurs et formateurs bénéficieront d'une indemnité.

Le porteur de projet devra identifier :

- un à quatre lieux de stage, donc un ou des **paysan·nes « formateur·trices »** (1 stagiaire accueilli minimum 6 semaines, réparties sur l'année, au moins 3-4 jours / sem.)

- un **paysan·ne « tuteur·trice »**, l'interlocuteur privilégié pour prendre du recul sur le projet et avoir un appui supplémentaire sur le territoire (5 à 6 demi-journées + 2 demi-journées de formation);

Rq : un **animateur référent**, du réseau, sera attribué par la commission pédagogique pour constituer le **trinôme avec le paysan tuteur**.



Rôle du paysan tuteur

- **Écouter** : reformuler les questions du porteur de projet, l'amener à avoir une perception claire de sa situation. Être présent en cas de difficulté ou de découragement.

- **Conseiller** : aider à évaluer les atouts et les faiblesses du projet. Amener le porteur de projet à se questionner sur l'adéquation entre projet professionnel et projet de vie, l'accompagner dans ses réflexions sur le dimensionnement économique de son exploitation ...

- **Transmettre** : partager son expérience du métier, les astuces qui font gagner du temps, les solutions déjà éprouvées.

- **Inclure** : partager son « carnet d'adresses » avec le porteur de projet de manière à l'orienter vers les personnes susceptibles de l'aider sur le territoire et dans les réseaux existants.

Rôle du paysan formateur

- **Il accueille** un stagiaire sur sa ferme.

- **Il transmet** ses connaissances et son expérience de **gestionnaire d'entreprise** au stagiaire.

- Il permet au stagiaire d'accomplir des travaux correspondant aux objectifs assignés au stage, en partageant la réflexion liée à ces activités.

- **Il partage** ses résultats économiques et son mode de gestion de l'entreprise agricole.

- Il mobilise les ressources extérieures à la ferme (réseaux professionnels, entraide...) pour les faire connaître au stagiaire.

Une **convention** sera signée en début de stage (pour des questions d'assurance, il est indispensable de les signer avec le paysan formateur avant le début du stage).

Une **formation** de deux demi-journées sera destinée **aux paysans tuteurs et formateurs**, qui accompagneront des stagiaires.

Chacun contribuera à l'élaboration du « **carnet de suivi pédagogique** » du stagiaire, à la fois pour préciser les priorités à aborder lors de ce stage et pour s'assurer de leur prise en compte (réajustable à chaque rencontre avec le trinôme).

Projet financé par le Fond Social Européen (FSE)

Ce stage est proposé par un collectif d'organismes de formations : TREBATU (chef de file), AFI, AFOG, APFPB, BLE, CFAA-CFPPA64, EHLG. ; Partenariats : Inter AMAP Pays Basque, CAPB, Fédération Arrapitz, Lurzaindia SCA, SCIC Interstices



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Avenir